

Plan de continuité pédagogique Collège Jean Moulin

Semaines du 06 au 09 avril 2021
&
du 26 au 30 avril 2021



ESPACE DE TRAVAIL A UTILISER :

E.N.T.

<https://jean-moulin-rodez.mon-ent-occitanie.fr>

se connecter avec ses identifiants (élèves)



LE TRAVAIL A FAIRE :

Les documents de travail à faire seront déposés par les professeurs dans l'espace « CAHIER DE TEXTE » puis « TRAVAIL A FAIRE »
ou
dans « CLASSEUR PEDAGOGIQUE »



PERIODICITÉ DE TRAVAIL A FAIRE :

Les professeurs donneront le travail à faire en début de semaine
ou sur les horaires habituels de l'EDT

Le travail sera à rendre en fin de semaine



CLASSE VIRTUELLE :

Il est possible qu'un enseignant ouvre une session de classe virtuelle.
Dans ce cas, il en informera ses élèves en amont, et privilégiera les créneaux de la discipline dans l'EDT.

Les modalités de la classe virtuelle utilisée par l'enseignant seront données à l'élève bien en amont, afin qu'il prépare son entrée dans la classe virtuelle.



MATERIELS INFORMATIQUES :

Les élèves ne disposant pas de matériel informatique pour réaliser les travaux en enseignement à distance, doivent se faire connaître auprès du secrétariat du collège.

Des photocopies du travail à faire seront disponibles à leur intention
le mardi 06/04 à partir de 14h

et

le mardi 27/04 à partir de 14h

à la vie scolaire du collège

ATTENTION ! prévenir de votre passage en téléphonant à la vie scolaire

05.65.71.21.90



COMMUNICATION :

Privilégier la communication par voie de la messagerie de l'ENT (tutoriel joint)